



## DAM

### APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 55/2012 DU 18/12/2012 à 10h

#### RELATIF A LA FOURNITURE DE

LOT N°1 : Fourniture de photocopieurs

LOT N°2 : Fourniture de mobilier et matériel de bureau

## CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

## **ARTICLE 1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

L'Office National des Hydrocarbures et des Mines ci-après désigné par les initiales « ONHYM » lance un appel d'offres ouvert sur offres de prix en 2 lots séparés pour la fourniture de :

**LOT N°1 : Fourniture de photocopieurs**

**LOT N°2 : Fourniture de mobilier et matériel de bureau**

et ce, conformément aux spécifications figurant en annexes (SPECIFICATIONS TECHNIQUES).

Toute annexe jointe fait partie intégrante du marché.

## **ARTICLE 2 - REFERENCES AUX TEXTES GENERAUX REGLEMENTAIRES**

Le titulaire du marché est soumis aux obligations des textes généraux réglementaires en vigueur, notamment aux dispositions des textes suivants :

- ✓ Décret N° 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- ✓ La loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n°1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003)
- ✓ S'y ajoutent tous les textes législatifs et réglementaires en vigueur en la matière.

## **ARTICLE 3 - FORME ET CARACTERES DES PRIX**

Le marché est à prix unitaire (pour chaque lot). Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée du marché et s'entendent hors taxes, TVA comprise, rendu à la base ONHYM sise au 34 Avenue Al Fadila – 10050 - RABAT.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires du bordereau des prix formant détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

## **ARTICLE 4 - DELAI DE LIVRAISON**

Le délai de livraison du matériel est fixé comme suit :

- **Lot N°1 : 90 jours calendaires.**
- **Lot N°2 : 90 jours calendaires.**

Ce délai court à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service.

## **ARTICLE 5 - PENALITE DE RETARD**

Sauf cas de force majeure dûment justifiée et admise par l'ONHYM, tout retard de livraison sera pénalisé. La pénalisation par jour de retard est fixée à 0,1% du montant total du lot considéré plafonnée à 10% du montant total du même lot. Cette pénalité sera appliquée sans mise en demeure préalable et sera soit déduite d'office du montant de la facture soit réglée par le titulaire du marché par virement bancaire au compte de l'ONHYM.

## **ARTICLE 6 - ASSURANCES**

Le titulaire du marché fera son affaire en matière d'assurances pour se couvrir contre tout risque de perte ou dommage découlant de la fabrication, de l'acquisition, de l'emmagasinage, du transport et de la livraison de la marchandise jusqu'à la base de l'ONHYM à RABAT.

A cet effet et avant tout commencement d'exécution du marché, le titulaire du marché doit adresser à l'ONHYM les attestations des polices d'assurance qu'il doit souscrire et qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 24 du CCAG-T tel qu'il a été complété ou modifié et approuvé par le décret n° 02-05-1433 du 26 Kaâda 1426 (28 décembre 2005).

## **ARTICLE 7 – EMBALLAGE**

Afin de prévenir tout risque d'avaries et dommages à la marchandise transportée, l'emballage devra être approprié à la nature de la marchandise, résistant en toutes circonstances, à une manutention brutale, à des températures extrêmes et aux précipitations atmosphériques .....etc....et ce conformément aux règles de l'art.

## **ARTICLE 8 - MODALITE DE LIVRAISON, VERIFICATION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

### **Par lot :**

La marchandise accompagnée d'un bon de livraison devra être livrée à l'état neuf, en bon état de fonctionnement, sans aucun défaut de fabrication rendu à la base ONHYM, sise au 34 Avenue Al Fadila – 10050 – RABAT.

L'ONHYM procédera à une vérification qualitative et quantitative de la marchandise et également conformément aux échantillons conservés par l'ONHYM. Au terme de cette vérification, toute marchandise **reconnue non conforme ou défectueuse devra être immédiatement remplacée par le titulaire du marché dans le délai contractuel, à ses frais, à compter de la notification faite par l'ONHYM**

Tout manquant constaté sera fourni par le titulaire du marché dans les mêmes conditions précitées.

**Le remplacement des articles reconnus non-conformes, défectueux ou de tout manquant constaté ne donnera pas droit à une prorogation du délai de livraison contractuel.**

## **ARTICLE 9 - RECEPTION PROVISOIRE**

### **Par lot :**

La réception provisoire sera prononcée et constatée par un procès verbal de réception provisoire signé conjointement par l'ONHYM et le titulaire du marché.

## **ARTICLE 10 – GARANTIE**

### **Par lot :**

La garantie du matériel devra être d'une durée minimale de un (1) an à compter de la date de la réception provisoire et devra couvrir tous les vices de fabrication ou anomalies

constatées au cours de cette période.

Le titulaire du marché reste tenu d'exécuter à ses frais et à la satisfaction de l'ONHYM, toutes les opérations de mises au point ou réglages reconnus nécessaires pour satisfaire les conditions du marché et de remplacer toutes les parties du matériel représentant des défauts.

Le titulaire du marché s'engage :

- à réparer gratuitement ou à remplacer le matériel défectueux.
- à fournir le cas échéant un matériel équivalent de remplacement en attendant la réparation ou le remplacement du matériel défaillant.

### **ARTICLE 11 - RECEPTION DEFINITIVE**

#### **Par lot :**

Sous réserve que le titulaire du marché ait satisfait à tous les termes et conditions du marché, la réception définitive sera prononcée et constatée par un procès-verbal de réception définitive signé conjointement par l'ONHYM et le titulaire du marché.

### **ARTICLE 12 - CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Le cautionnement provisoire **ne comportant aucune date limite**, délivré par une Banque marocaine agréée est fixé comme suit :

- lot N°1 - 3.000,00 DH
- lot N°2 – 7.000,00 DH

Le cautionnement provisoire sera restitué :

- aux soumissionnaires non retenus dès l'attribution du marché.
- au titulaire du marché dès réalisation du cautionnement définitif dans **les 30 jours** suivant la notification de l'approbation du marché et ce, sous peine de confiscation au-delà de ce délai conformément à la réglementation en vigueur.

### **ARTICLE 13 - CAUTIONNEMENT DEFINITIF ET RETENUE DE GARANTIE**

#### **Pour chaque lot**

Le montant du **cautionnement définitif ne comportant aucune date limite** est fixé à **3%** du montant total du lot considéré. Ce cautionnement reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché jusqu'à la réception définitive. Il devra être constitué dans un délai de 30 jours à compter de la notification de l'approbation du marché. Le cautionnement définitif libérable par l'ONHYM à la réception définitive devra obligatoirement être délivré par un organisme bancaire marocain agréé. L'ONHYM en donnera mainlevée.

Le montant de **la retenue de garantie** est fixé à **7%** du montant total du lot considéré. Ce montant sera déduit de la facture présentée par le titulaire du marché. Cette retenue de garantie pourra être transformée, à la demande du titulaire du marché, par une caution bancaire de retenue de garantie, délivrée par une banque marocaine agréée, libérable par l'ONHYM à la réception définitive. L'ONHYM en donnera mainlevée.

## **ARTICLE 14 - MODALITES DE PAIEMENT**

### **Pour chaque lot**

Le paiement sera effectué, au nom et au compte du titulaire du marché mentionné dans son acte d'engagement, 60 jours à compter de la date de présentation de la facture, en 6 exemplaires originaux, approuvée par l'ONHYM, les cautions et signature conjointe du procès verbal de réception provisoire par l'ONHYM et le titulaire du marché.

## **ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE**

Lorsque le titulaire du marché justifie être dans l'impossibilité d'exécuter le marché par la survenance d'un événement de force majeure telle que définie par les articles 268 et 269 du dahir du 9 ramadan 1331 (12 Août 1913), formant code des obligations, il peut en demander la résiliation.

En cas de force majeure, le titulaire du marché notifiera rapidement par écrit à l'ONHYM, l'existence de la force majeure et ses motifs en précisant la date de commencement des événements ainsi que la date de leur fin.

Le titulaire du marché continuera d'exécuter dans la mesure du possible ses obligations et s'efforcera de trouver tout autre moyen raisonnable pour exécuter les obligations dont l'exécution ne serait pas entravée par la force majeure.

Les délais d'exécution du marché seront prolongés d'une durée égale à celle pendant laquelle se seront manifestées les circonstances de force majeure.

## **ARTICLE 16 – NANTISSEMENT**

Le titulaire du marché pourra demander, s'il remplit les conditions requises, le bénéfice du régime institué par le Dahir du 23 Chaoual 1367 (28 Août 1948) relatif au nantissement des marchés publics, modifié et complété par les dahirs n° 1.60.371 du 14 chaâbane 1380 (31 Janvier 1961) et n°1.62.202 du 19 Joumada 1382 (29 octobre 1962).

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du présent marché, il est précisé que :

- 1/ La liquidation des sommes dues par l'ONHYM en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de l'ONHYM ;
- 2/ Le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du marché ainsi qu'au bénéficiaire des nantissemments et subrogations, les renseignements ou états prévus à l'article 7 du dahir du 28 Août 1948 est le Directeur Général de l'ONHYM ;
- 3/ Les paiements prévus au présent marché seront effectués par M. le Trésorier Payeur de l'ONHYM, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché;

Le Directeur Général de l'ONHYM délivrera au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, un exemplaire en copie conforme du présent marché. Les frais de timbre de l'exemplaire remis à la société titulaire du marché ainsi que les frais de timbre de l'original conservé par l'ONHYM sont à la charge de la société titulaire du marché.

**ARTICLE 17 - DROIT DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT**

Les frais d'enregistrement et les droits de timbre du Marché sont à la charge du titulaire du marché.

**ARTICLE 18 – RESILIATION**

En cas de non respect des clauses du marché par le titulaire du marché, l'ONHYM se réserve le droit de résilier le marché sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucun dommage et intérêts et ce, après l'avoir mis en demeure de satisfaire à ses obligations contractuelles dans un délai de quinze (15) jours.

**ARTICLE 19 - JURIDICTION**

En cas de litige et à défaut de règlement à l'amiable dans les 15 jours, seuls les tribunaux de Rabat sont compétents. Le présent contrat est régi par le droit marocain.

**ARTICLE 20 - VALIDITE DU MARCHE**

Le marché ne sera valable et définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

**ARTICLE 21 – NOMBRE D'ANNEXES**

Le présent CPS comprend les annexes suivantes :

**ANNEXE I** : Spécifications techniques LOTS N°1 – 2

**ANNEXE II** : Déclaration sur l'honneur LOTS N°1 – 2

**ANNEXE III** : Acte d'engagement LOTS N°1 – 2

**ANNEXE IV** : Bordereaux des prix - détail estimatif LOTS N°1 – 2

<b><u>Nom et prénom du signataire</u></b>	
<b><u>Signature et cachet du concurrent</u></b>	
<b>Mention manuscrite « lu et accepté »</b>	

# **ANNEXES**

**ANNEXE I**

**LOT N°1**  
**PHOTOCOPIEURS**

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

<b>ITEM</b>	<b>Désignation</b>
<b>1</b>	<b>Photocopieur de bureau 25/30 cpm</b> haute vitesse de copie + de 20cpm. Bac de papier jusqu'à 500 feuilles. Interface conviviale avec écran LCD de 5 lignes Design compact. Entrée USB. Code d'accès, by pass +de 50 f. format A3 A4 B3 et B4, zoom 50% à 200% avec chargeur de document automatique.

## LOT N°2

### MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU

#### SPECIFICATIONS TECHNIQUES

ITEM	Désignation
1	<b>Bureau semi- métallique</b> de 1.80 m x 1m x 0.80m à 2 caissons mobiles avec tiroirs fermeture à clef couleur marron, qualité supérieure
2	<b>Ensemble Bureau composé de 7 éléments dimensions</b> :de 2.00 x 1.00 x 0.80 m à 2 caissons mobiles avec tiroirs fermeture à clef , retour (1.20 x 0.5m), table basse correspondante et 2 armoires à portes vitrées à fermeture à clef , (1.50 x 0.90 x 0.40m) couleur marron, qualité supérieure
3	<b>Bureau secrétaire</b> de 1.60 x 0.80 x 0.75m à 1 caisson fixe avec tiroirs à fermeture à clef et retour (de 1.20 x 0.50m) couleur grise qualité supérieure.
4	<b>Fauteuil roulant</b> simili cuir solide : dossier haut, pivotant, réglable en hauteur, piétement chromé à 5 branches solide, Structure interne de l'assise et du dossier en hêtre multiplis, mousse : Épaisseur assise : 35 mm dossier : 30 mm, classé non-feu, couleur noir.
5	<b>Fauteuil visiteur simili cuir luge chromé</b> : Piétement acier chromé, Tubes solides, dossier haut, Structure interne de l'assise et du dossier en hêtre multiplis. Épaisseur mousse : assise : 35 mm dossier : 30 mm – classé non feu Patin antidérapants, antitaches anti-basculément couleur beige ou marron clair.
6	<b>Chaise visiteur luge chromé</b> , Tube solide, Structure interne de l'assise et du dossier solide, revêtement simili cuir, Épaisseur mousse : assise : 35 mm dossier : 30 mm, classé non-feu, couleur compatible avec l'article 4
7	<b>Banquette</b> en tissu composée de deux chaises de chaque coté avec table au milieu couleur bleue, classé non-feu, anti tache, anti -dérapant qualité supérieure
8	<b>Armoire semi métallique</b> à 2 portes coulissantes à fermeture à clef de 1.60m x 0.80m x 0.45m, 3 à 4 étagères, couleur gris noir
9	<b>Destructeur de papier performant</b> : Coupe fibres 4 mm Interrupteur multifonctions. . Moteur puissant et silencieux. Bac de réception monobloc de 20 litres, résistant. Bloc de coupe robuste .Destructeur de papier acceptant trombones et agrafes
10	<b>Téléviseur couleur 64'' Plasma</b> <b>Installation et Fourniture</b> Plasma surface visible 64'' (162 cm) Audio : Dolby et SRS Vidéo : MPEG1, MPEG2 MPGE4, DivX, MJPEG Résolution 1920x 1080 anti reflet, Fonctions TV Fonctions Internet Formats d'images Entrées et Sortie : Sortie Audio, Entrée composante (Y, Pb, Pr), Entré Audio DVI pour PC, Ethernet, HDMI, Entrée PC (D-Sub), USBx2 Entrée VGA Antivol

	télécommande Support mural, Haute technologie
<b>11</b>	<b>Coffre-fort électronique</b> largeur : 60 cm, hauteur : 75 cm, profondeur 50cm
<b>12</b>	<b>Fax multifonctions performant</b> laser monochrome numérique vitesse d'impression 28 ppm haute vitesse de transmission, numérotation rapide 200 stations, zoom 25 à 400%, mémoire standard 128Mo, capacité standard de 250feuilles, chargeur de document de 50feuilles.
<b>13</b>	<b>Réfrigérateurs</b> capacité de 250 litres et 450 litres

**- Documentation technique et manuel d'utilisation de chaque lot en langue française à livrer avec la marchandise**

**Modèle**

**ANNEXE II**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 55-2012 du 18/12/2012 à 10h

Objet : Lot N°1 : Fourniture de Photocopieurs

**A- Pour les personnes physiques**

Je, soussigné..... (prénom, nom et Qualité).....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu : .....

Affilié à la CNSS sous le N° : .....(1)

Inscrit au registre du commerce de ..... (localité) sous le N°.....(1)

N° de patente .....(1)

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

**B- Pour les personnes morales**

Je, soussigné.....(prénom, nom qualité au sein de l'entreprise)

agissant au nom et pour le compte de.....(raison sociale et forme juridique de la société)

au capital de : .....

adresse du siège social de la société. ....

adresse du domicile élu.....

affiliée à la CNSS sous le N°.....(1)

inscrite au registre du commerce .....(localité) sous le n°.....(1)

n° de patente .....(1)

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

**DECLARE sur l'honneur :**

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplie les conditions prévues à l'article 22 du décret n°2-06-388 du 16 moharrem 1428 (6 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
  - **Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2)**
- 3- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous traitance :
  - à m'assurer que les sous traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 22 du décret n°2-06-388 précité ;
  - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché.
- 4- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation de gestion et d'exécution du présent marché.

**5- M'engager à ne pas faire par moi-même ou par personnes interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché.**

- certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 24 du décret n°2-06-388 précité, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à..... Le.....

**Signature et cachet du concurrent (2)**

- (1) pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.
- (2) **A supprimer le cas échéant.**
- (3) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

**Modèle**

**ANNEXE II**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

**Appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 55/2012 du 18/12/2012 à 10h**

**Objet** : LOT N°2 : Fourniture de Mobilier et Matériel de bureau

**A- Pour les personnes physiques**

Je, soussigné..... (prénom, nom et Qualité).....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu : .....

Affilié à la CNSS sous le N° : .....(1)

Inscrit au registre du commerce de ..... (localité) sous le N°.....(1)

N° de patente .....(1)

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

**B- Pour les personnes morales**

Je, soussigné.....(prénom, nom qualité au sein de l'entreprise)

agissant au nom et pour le compte de.....(raison sociale et forme juridique de la société)

au capital de : .....

adresse du siège social de la société. ....

adresse du domicile élu.....

affiliée à la CNSS sous le N°.....(1)

inscrite au registre du commerce .....(localité) sous le n°.....(1)

n° de patente .....(1)

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

**DECLARE sur l'honneur :**

1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;

2- que je remplie les conditions prévues à l'article 22 du décret n°2-06-388 du 16 moharrem 1428 (6 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;

- **Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2)**

3- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous traitance :

- à m'assurer que les sous traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 22 du décret n°2-06-388 précité ;

- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché.

4- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation de gestion et d'exécution du présent marché.

**5- M'engager à ne pas faire par moi-même ou par personnes interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché.**

- certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 24 du décret n°2-06-388 précité, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à..... Le.....

**Signature et cachet du concurrent (2)**

- (4) pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.
- (5) **A supprimer le cas échéant.**
- (6) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

**ANNEXE III**  
**ACTE D'ENGAGEMENT**

**A- Partie réservée à ONHYM**

**Appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 55-2012 du 18/12/2012 à 10h**

**Objet :**

LOT N°1 : Fourniture de Photocopieurs.

LOT N°2 : Fourniture de Mobilier et Matériel de bureau

Passé en application de l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 16 et alinéa 3, paragraphe 3 de l'article 17 du décret n° 2-06-388 du 16 Moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

**B- Partie réservée au concurrent**

**a - Pour les personnes physiques**

Je (4) soussigné : -----(prénom, nom et qualité)  
agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,  
adresse du domicile élu : .....  
affilié à la CNSS sous le N° : .....(5)  
inscrit au registre du commerce de .....(localité)  
sous le N°:.....(5)  
N° de patente :.....(5)

**b - Pour les personnes morales**

Je (4) soussigné :.....(prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)  
agissant au nom et pour le compte de.....(raison sociale  
et forme juridique de la société)  
au capital de.....  
adresse du siège social de la société :.....  
adresse du domicile élu:.....  
affiliée à la CNSS sous le N° .....(5) et (6)  
inscrite au registre du commerce.....localité sous le N° .....(5) et (6)  
N° de patente .....(5) et (6)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

- 1) remet, revêtu de ma signature un bordereau de prix établi conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;
- 2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

**Lot N°1 :**

- **Montant hors TVA** .....(en lettres et en chiffres)
- **Taux de la TVA**.....(en pourcentage)
- **Montant TVA (taux en %)**.....(en lettres et en chiffres)
- **Montant TVA comprise**.....(en lettres et en chiffres)

**Lot N°2 :**

- **Montant hors TVA** .....(en lettres et en chiffres)
- **Taux de la TVA**.....(en pourcentage)
- **Montant TVA (taux en %)**.....(en lettres et en chiffres)
- **Montant TVA comprise**.....(en lettres et en chiffres)

L'ONHYM se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte .....(à la trésorerie générale, bancaire, ou postal) (1) ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à ..... (Localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à .....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

---

(4) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent mettre :

- Nous, soussignés ----- nous nous obligeons conjointement – solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : désignons -----prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement.

(5) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine, la référence à la déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative ou un notaire ou organisme professionnel qualifié.

(6) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation

**ANNEXE IV**  
**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**  
**LOT N°1**

Item	Désignation	Qté	Prix unitaire en DH/HTVA (*)		Montant EN DH (*)
			En chiffres	En lettres	
1	Photocopieur de bureau 25/30 cpm haute vitesse de copie + de 20cpm. Bac de papier jusqu'à 500 feuilles. Interface conviviale avec écran LCD de 5 lignes Design compact. Entrée USB. Code d'accès, by pass +de 50 f. format A3 A4 B3 et B4, zoom 50% à 200% avec chargeur de document automatique. (selon spécifications techniques en annexe I du CPS)	5			
<b>TOTAL HORS TVA</b>					
<b>TVA (%)</b>					
<b>TOTAL TVA comprise</b>					

(\*) Les prix doivent être indiqués en chiffres et en lettres

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme de .....

.....(en chiffres et en lettres)

**ANNEXE IV**  
**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**  
**LOT N°2**

Item	Désignation	Qté	Prix unitaire en DH/HTVA (*)		Montant EN DH (*)
			En chiffres	En lettres	
1	- Bureau semi- métallique de 1.80 m x 1m x 0.80m à 2 caissons mobiles avec tiroirs fermeture à clef couleur marron, qualité supérieure.	20			
2	-Ensemble Bureau composé de 7 éléments dimensions :de 2.00 x 1.00 x 0.80 m à 2 caissons mobiles avec tiroirs fermeture à clef , retour (1.20 x 0.5m), table basse correspondante et 2 armoires à portes vitrées à fermeture à clef , (1.50 x 0.90 x0.40m) couleur marron, qualité supérieure.	03			
3	- Bureau secrétaire de 1.60 x 0.80 x 0.75m à 1 caisson fixe avec tiroirs à fermeture à clef et retour (de 1.20 x 0.50m) couleur grise qualité supérieure.	04			
4	- Fauteuil roulant simili cuir solide : dossier haut, pivotant, réglable en hauteur, piétement chromé à 5 branches solide, Structure interne de l'assise et du dossier en hêtre multiplis, mousse : Épaisseur assise : 35 mm dossier : 30 mm, classé non-feu, couleur noir.	30			
5	- Fauteuil visiteur simili cuir luge chromé : Piétement acier chromé, Tubes solides, dossier haut, Structure interne de l'assise et du dossier en hêtre multiplis. Épaisseur mousse : assise : 35 mm dossier : 30 mm – classé non feu Patin antidérapants, antitaches anti-basculément couleur beige ou marron clair.	40			
6	- Chaise visiteur luge chromé, Tube solide, Structure interne de l'assise et du dossier solide, revêtement	30			

	simili cuir, Épaisseur mousse : assise : 35 mm dossier : 30 mm, classé non-feu, couleur compatible avec l'article 4.				
7	- <b>Banquette</b> en tissu composée de deux chaises de chaque coté avec table au milieu couleur bleue, classé non-feu, anti tache, anti -dérapant qualité supérieure.	<b>04</b>			
8	- <b>Armoire semi métallique à 2 portes</b> coulissantes à fermeture à clef de 1.60m x 0.80m x 0.45m, 3 à 4 étagères, couleur gris noir.	<b>15</b>			
9	- <b>Destructeur de papier performant</b> : Coupe fibres 4 mm Interrupteur multifonctions. . Moteur puissant et silencieux. Bac de réception monobloc de 20 litres, résistant. Bloc de coupe robuste .Destructeur de papier acceptant trombones et agrafes.	<b>04</b>			
10	- <b>Téléviseur couleur 64'' Plasma</b> <b>Installation et Fourniture</b> Plasma surface visible 64'' (162 cm) Audio : Dolby et SRS Vidéo : MPEG1, MPEG2 MPGE4, DivX, MJPEG Résolution 1920x 1080 anti reflet, Fonctions TV Fonctions Internet Formats d'images Entrées et Sortie : Sortie Audio, Entrée composante (Y, Pb, Pr), Entré Audio DVI pour PC, Ethernet, HDMI, Entrée PC (D-Sub), USBx2 Entrée VGA Antivol télécommande Support mural, Haute technologie	<b>01</b>			

11	- <b>Coffre-fort électronique</b> largeur : 60 cm, hauteur : 75 cm, profondeur 50cm.	<b>01</b>			
12	- <b>Fax multifonctions performant</b> laser monochrome numérique vitesse d'impression 28 ppm haute vitesse de transmission, numérotation rapide 200 stations, zoom 25 à 400%, mémoire standard 128Mo, capacité standard de 250feuilles, chargeur de document de 50feuilles.	<b>03</b>			
13	- <b>Réfrigérateurs</b> capacité de 250 litres et 450 litres	<b>02</b>			
<b>TOTAL HORS TVA</b>					
<b>TVA (%)</b>					
<b>TOTAL TVA comprise</b>					

(\* ) Les prix doivent être indiqués en chiffres et en lettres

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme de .....(en chiffres et en lettres)